

Le Conseil d'administration de la haute école Groupe ICHEC-ISFSC-ISC Saint-Louis, catégorie sociale, déclare vacante l'unité d'enseignement (UE) suivante, pour entrée en fonction lors de l'année académique 2018-2019 :

Gestion de projets participatifs et collaboratifs
(30 heures - Quadri 2 - Bloc 1)

Cette UE est inscrite au programme du master 120 en *Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative*, programme à **horaire décalé** (codiplomation haute école ICHEC-ISFSC et Université Saint-Louis Bruxelles).

L'horaire des cours (lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 21h & samedi) sera établi par les gestionnaires de programme, en tenant compte des disponibilités de l'ensemble du corps enseignant et des contraintes inhérentes à l'enseignement à horaire décalé. L'enseignant ou l'enseignante retenu-e sera à même d'encadrer des mémoires et de participer aux réunions et délibérations le concernant.

Profil souhaité :

- Diplôme de master et/ou de doctorat en Gestion (ou assimilé).
- et
- Expérience probante en gestion de projets dans le domaine de la communication ou des technologies numériques.

Les candidatures qui font état d'une activité d'enseignement et/ou de recherche dans le domaine de la communication numérique et des médias sociaux seront privilégiées.

A expertise égale, la préférence sera accordée au titulaire d'un doctorat dans la matière concernée.

Toute information complémentaire sur l'UE ou sur le master peut être obtenue

- sur <http://isfsc.be/communication-interactive> (Menu "grille de cours/fiche UE")
- en s'adressant à Laurence Mundschau (l.mundschau@isfsc.be), coordinatrice du cursus à l'ISFSC.

Procédure de recrutement

Les **candidatures**, accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation, sont à adresser par mail **et** par courrier ordinaire à Monsieur Pierre Rummens, 111 rue de la poste, 1030 Bruxelles – p.rummens@isfsc.be, au plus tard le **12 novembre 2018 inclus**.

Une commission mixte ISFSC-USL-B traitera les dossiers de candidature.

Les candidat-e-s retenu-e-s par la commission au terme de la première phase de sélection (*curriculum vitae* et lettre de motivation) seront contacté-e-s fin novembre afin d'être auditionné-e-s.

Le jour de l'audition, il sera demandé à chaque candidat-e de se présenter avec un projet pédagogique de deux pages (contenu et méthode d'enseignement) qui prend appui sur le cahier des charges de l'UE auquel il-elle postule. Ce projet servira de point de départ à la rencontre argumentée avec la commission de sélection.

Idéalement, la procédure de sélection prendra fin courant décembre 2018.

Cahier de charge

Objectifs d'apprentissage

Compétence 1 – Gérer la présence d'une organisation sur les médias sociaux et collaboratifs

Acquis d'apprentissage

3. Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs et des actions de communication interactive et collaborative intégrant les ressources et les contraintes humaines, financières, matérielles et juridiques d'une organisation.

Compétence 3 - Mobiliser la direction, le personnel et les partenaires d'une organisation autour de projets de communication interactive et collaborative

Acquis d'apprentissage

1. Conseiller les organes de décision d'une organisation sur les matières qui touchent à la communication interactive et collaborative (les objectifs et stratégies de communication, les situations de résolution de crise, les transformations socionumériques de l'organisation...).
2. Communiquer, justifier et défendre un projet de communication interactive et collaborative (notamment auprès des organes de décision) depuis sa création jusqu'au reporting final, de façon claire, cohérente et structurée, par voie écrite et orale, et en respectant les exigences de la communication dans l'organisation.

3. Identifier, fédérer et mobiliser les compétences individuelles et collectives présentes dans une organisation en vue de mettre en œuvre des projets de communication interactive et collaborative.
4. Identifier les partenaires potentiellement pertinents pour une organisation ; amorcer et accompagner la création de partenariats, y compris en matière de recherche-action.
5. Faciliter le partage des informations, des expériences et des innovations en matière de communication interactive et collaborative ; assurer le relais de l'information issue de la veille, des audits, de la recherche et de la base opérationnelle vers les organes de décision.
6. Développer des pratiques interdisciplinaires et intégrer des logiques culturelles diverses à l'intérieur et à l'extérieur d'une organisation, y compris à un niveau international.

Contenu de l'activité/de l'UE

La mobilisation et la coordination de ressources humaines (professionnelles et bénévoles) participant aux projets de communication interactive et collaborative sont devenues complexes par la diversité des compétences et des partenaires à impliquer et par la rapidité avec laquelle se succèdent les innovations dans le domaine des réseaux socionumériques.

Les diplômés sont amenés à devenir **responsables de projets** de communication interactive et collaborative. A ce titre, l'UE veillera à couvrir les aspects suivants :

- Principes de base de la Gestion de Projet (GP) : définition des besoins, création du cahier des charges, création du processus, points critiques, livrables, étapes de validation, définition des ressources et planning.
- Rôle du chef de projet et du comité de pilotage, du maître d'œuvre, des prestataires, parmi les usagers destinataires celui des « utilisateurs », des testeurs...
- Gestion des ressources humaines : analyse des compétences requises pour un projet de communication numérique, composition des équipes et typologie des contrats, leviers de motivation, gestion des risques liés aux individus, procédures de validation des livrables, ERP, plateformes collaboratives.
- Méthodologies de GP : méthodologies de développement en cascade, modèle en V, modèle itératif, méthodologies agiles, tableaux de bord.
- Forces et limites des principales clauses contractuelles et juridiques : propriétés, responsabilité, réversibilité...
- Gestion du temps : répartition de la charge, méthode PERT, diagrammes de Gantt, modes de réorganisation d'un planning.
- Gestion des coûts : conception du budget, planification de la gestion de la trésorerie, contrôle des dépenses, calcul de la profitabilité.

L'UE alterne des séances de cours *ex cathedra* et des séances de réflexion ou d'analyse collective sur des cas concrets (amenés par l'enseignant et/ou les étudiants). Des pédagogies de type classes inversées et travaux de groupe pourraient être mises en place.